

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1476

Rubrik: Médias

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Etat et le marché

Le thème des services publics, du rôle de l'Etat, de la régulation de l'économie occupe le parti socialiste. Entre primauté du marché et tout à l'Etat, quelques pistes de réflexion.

Le rôle de l'Etat et du marché comme le contenu et les modalités de mise en œuvre du service public tels sont les thèmes majeurs qui agitent la gauche. Le PSS peine à définir une ligne claire et cohérente, naviguant à vue entre des positions purement défensives et des accommodements ponctuels avec la vague de libéralisation. Le «Manifeste du Gurten» mentionne ces deux thèmes dans la liste des dossiers à débattre et le conseiller national Rudolf Strahm propose quelques pistes de réflexion (lire dans DP1473).

La tâche n'est pas facile. Car aux fondamentalistes du marché qui revendiquent la plus grande liberté pour les acteurs économiques, une partie de la gauche oppose un fétichisme de l'Etat aveugle aux défaillances et aux limites de ce dernier.

La nécessaire clarification passe par l'abandon de ce faux antagonisme entre Etat et marché. La théorie du tout à l'Etat – l'appropriation collective des moyens de production – a sombré avec l'échec du communisme et a amplement démontré son caractère intrinsèquement liberticide. Et si la gauche qui se veut radicale rêve encore d'une rupture avec le capitalisme, elle est bien en peine de produire

ne serait-ce qu'une ébauche de solution alternative.

Reconnaître cet échec ne condamne pas pour autant à rejoindre les rangs des mystiques de l'autorégulation économique qui ne voient dans l'Etat qu'un empêchement à tourner rond. Pour la gauche, l'acceptation du marché comme mécanisme central de l'activité économique va de pair avec l'attribution à l'Etat des compétences nécessaires à la régulation de ce marché. Car si ce dernier garantit une certaine efficacité, il ne produit ni équité sociale ni développement durable.

Un Etat fort ne signifie pas pour autant un Etat qui agrandit sans cesse son rayon d'action et qui s'occupe de tout

Le combat politique se déroule sur ce terrain. Alors que la droite cherche constamment à affaiblir l'Etat, la gauche préconise un Etat fort, capable de faire respecter les règles correctrices posées par le pouvoir politique et d'arbitrer en faveur de l'intérêt général. Quand la droite ne défend la concurrence que pour privilégier des intérêts particuliers et des situations acquises, la gauche revendique une concurrence efficace, dans l'intérêt d'une structure économique viable – donc des salariés – et des consommateurs. A ce propos, Rudolf Strahm rappelle que la position dominante des grandes entreprises, les ententes, l'interdiction des impor-

tations parallèles en particulier sont responsables du niveau élevé des prix en Suisse, ce qui conduit à une gigantesque redistribution des revenus au détriment des ménages. Sans règles étatiques, la concurrence s'autodétruit. Ce n'est pas un hasard si les organisations patronales s'opposent avec véhémence au durcissement prévu de la législation sur les cartels.

Un Etat fort ne signifie pas pour autant un Etat qui agrandit sans cesse son rayon d'action et qui s'occupe de tout. Dans ces colonnes, nous avons abordé ce thème à répétition reprises à propos du service public. Le service public recouvre de nombreuses prestations que le seul marché n'est pas à même de fournir de manière sûre et économique sur l'ensemble du territoire ou qui, pour des raisons techniques et économiques, constituent des monopoles naturels, à l'exemple des prestations délivrées par un réseau.

Mais les contraintes techniques évoluent et le contexte économique change. Les télécommunications, par exemple, ne dépendent plus d'un réseau fixe; la libéralisation de ce secteur est une conséquence directe de ce changement. De même l'économie électrique helvétique, interconnectée au réseau européen, ne peut ignorer la libéralisation du marché introduite par l'Union européenne. Nombre de monopoles publics ont été institués dans un but de

politique économique. L'objectif n'est plus forcément pertinent aujourd'hui. Par contre, reste la mission publique de garantir la fourniture de prestations jugées indispensables – transports, télécommunications, eau, gaz, électricité, etc. Une mission qui, par le biais de la concession, peut être attribuée à des opérateurs privés et publics concurrents, à des conditions fixées par les autorités. La garantie et la qualité du service public dépendent de la nature de ces conditions et non de l'identité publique ou privée des opérateurs. C'est pourquoi le débat et la lutte politiques doivent porter sur ces conditions et ne pas se laisser enfermer dans le stérile débat du tout à l'Etat ou de la primauté du marché. *jd*

Sur ce débat on peut consulter : www.gurtenmanifest.ch
www.rudolfstrahm.ch
www.socialism.ch

Médias

C'est décidé. La NZZ lancera au printemps prochain une édition dominicale. De plus, elle imprimera à Londres, probablement cette année encore, un millier d'exemplaires de l'édition pour l'étranger. Un procédé technique permettra de servir les Britanniques en même temps que les continentaux. *cfp*